



Coordination Fédérale Régionale CGT Des Services Publics

D'Auvergne Rhône-Alpes (AURA)

CFR AURA place de la liberté Maison du peuple
63000 Clermont Ferrand.

À l'attention de Monsieur Laurent WAUQUIEZ,
Délégué régional

A Clermont Ferrand, le 06 octobre 2025

Monsieur le Délégué,

Les représentants de la CGT siégeant au sein du Conseil Régional d'Orientation souhaitent vous faire part de leur profond mécontentement concernant la fréquence accrue des réunions organisées en visioconférence.

À plusieurs reprises, vous vous êtes engagés à garantir le format présentiel pour les réunions du CRO. Pourtant, ces engagements ne sont pas respectés : le recours devenu systématique à la visioconférence nuit gravement à la richesse des discussions, limite les interactions, empêche les échanges informels en marge des séances et réduit la capacité de chacune et chacun à défendre ses positions dans des conditions sereines et équitables.

Nous rappelons que le Conseil Régional d'Orientation est une instance essentielle pour la concertation autour des orientations de formation et de la vie du CNFPT en région. À ce titre, il est fondamental qu'il se tienne dans des conditions favorables à un véritable débat démocratique, ce que ne permet pas le format distanciel imposé.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler que le règlement intérieur du CRO validé lors de la séance du 10 juillet 2023 stipule explicitement, à l'article 4.2, que : « *les convocations accompagnées de l'ordre du jour de la séance à venir et des documents sont adressées aux membres titulaires et suppléants du CRO [...] au moins 15 jours avant la date de réunion.* »

Or, dans les faits, ce délai n'est pas respecté, ce qui nous prive des conditions nécessaires à une préparation sérieuse et compromet la qualité des échanges, en contradiction directe avec l'esprit de concertation qui doit présider aux travaux du CRO.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre vive préoccupation face à certaines attitudes et propos désobligeants tenus à l'égard d'agents du CNFPT lors de précédentes réunions. Ces comportements, qui ont heurté plusieurs représentants de la CGT, ne sont pas acceptables.

Aussi, nous vous demandons expressément :

- de respecter vos engagements en rétablissant systématiquement le format présentiel pour les prochaines réunions du CRO ;
- de garantir l'envoi des documents de travail dans des délais raisonnables permettant une préparation sereine des séances ;
- de veiller à ce que les échanges se déroulent dans le respect des agents et des représentants syndicaux.

Dans l'attente d'une réponse claire et d'actions concrètes sur ces différents points, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Délégué, l'expression de nos salutations distinguées.

Les représentants CGT au Conseil Régional d'Orientation

Copies :

L'ensemble des membres du CRO Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur FAVRE, directeur du CNFPT Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur NÉDÉLEC, Président du CNPFT

Monsieur COUDERC, Président du CNO

Pour la CFR CGT AURA

Le Coordinateur Fédéral

Régional

Aodren Le Guern

